

HISTOIRE LOCALE

NOUVELLE SERIE

*Dépouillés jusqu'à
la chemise*

Ce livre est publié dans la collection *Monographies des villes et villages de France*, dirigée par M.-G. Micberth, qui compte plus de 3 165 titres à ce jour. « Pendant le second quart du XV^e siècle, le centre de la France eut à subir les ravages des compagnies licenciées et leurs atrocités furent telles, que les documents du temps semblent ne pas avoir d'expressions assez énergiques pour flétrir les gens d'armes d'alors. Olivier de la Marche les nomme *Haussaires*, expression stigmatisant la hauteur et l'arrogance de ces hommes qui, se sentant les plus forts, avaient toutes les audaces. Bon nombre de chroniqueurs les désignent sous le nom pur et simple de *routiers*, mais la dénomination qui prédomine est celle d'*Écorcheurs*, nom lugubre s'il en fut et dont la raison est,

Bientôt réédité

Les Écorcheurs en Bourgogne (1435-1445)

Étude sur les compagnies franches au XV^e siècle

Par Marie Joseph de
FRÉMINVILLE

Rodrigue de Villandrando,
« le Prince des Brigands »

Le 20 septembre 1435, Charles VII, roi de France et Philippe II, duc de Bourgogne, signent le Traité d'Arras qui met fin à près de trente années de guerre civile entre les Bourguignons et les Armagnacs. En échange de sa légitimité sur le royaume, Charles VII doit céder le comté de Mâcon, mais pas Charlieu. Les mercenaires employés (français, anglais, flamands) pendant la guerre sont licenciés et désormais sans activité, ils se constituent en bandes. Inaptes aux

travaux sédentaires, ils vivent de pillages et de rançons. On appelle ces bandes les Écorcheurs ; ils sévissent en particulier en Forez et en Bourgogne. Ils s'en prennent avec une violence rare à la population et ont pour chefs des personnages puissants qui monnaient leurs services. Parmi eux, citons La Hire, Antoine de Chabannes, Jean Poton de Xaintrailles ou encore Rodrigue de Villandrando, « le Prince des Brigands », qui mourra banni du royaume de France et maréchal de Castille au service de l'Espagne. Charles VII utilisera les anciens soudards comme mercenaires à partir de novembre 1439 et tentera de limiter leur emploi par la Couronne. Quatre mille d'entre eux mourront lors de la bataille de Birse, le 26 août 1444. Thiebaut de Neuchatel parviendra à les éliminer en 1445 et 1446.



suivant Chartier et Monstrelet, que tous ceux qui étaient rencontrés par eux étaient dépouillés jusqu'à la chemise, d'où l'on disait métaphoriquement « qu'ils avaient été écorchés ». Bien qu'il n'y ait pas de filiation apparente entre les Écorcheurs et les partisans des Grandes Compagnies du XIV^e siècle, on peut dire, à coup sûr, qu'ils en sont les descendants. C'est en effet la même origine, à peu de chose près la même organisation, le même mode d'existence, la même manière de procéder et des circonstances politiques presque semblables. »

**MONOGRAPHIES DES VILLES
ET VILLAGES DE FRANCE**

UNE COLLECTION UNIQUE
EN FRANCE DE 3168 TITRES

140 TITRES SUR
LA BOURGOGNE

Renseignements au
03 23 20 32 19

« Le droit du plus fort »

En introduction, l'auteur rappelle brièvement l'origine de ces bandes qui ont pour seule maxime « le droit du plus fort » et trace un parallèle entre les routiers du XIV^e siècle et ceux du XV^e dans leur composition et leur organisation. Le récit commence en 1435, à l'issue de la guerre entre Charles VII et le duc de Bourgogne. Il met en relief la conduite tenue par les États, le gouverneur, le Conseil, la Chambre des Comptes, les baillis, les villes et les seigneurs. Les menées des Écorcheurs dans tout le territoire de Bourgogne sont évoquées année par année, avec les réactions de la population et des autorités pour les combattre. Chapitre I : 1435-Pâques 1436. Chapitre II : août 1436-septembre 1438. Chapitre III : septembre 1438-novembre 1439. Chapitre IV : 1440-1441. Chapitre V : 1442-juillet 1444. Chapitre VI : 1444-juillet 1445. De nombreuses pièces justificatives et notes complètent le récit des faits : lettres du duc de Bourgogne, lettres de Jean de Fribourg, suppliques des échevins et des habitants, mentions sur les principaux personnages, extraits de comptes de la recette générale et des receveurs, mandements, enquêtes, mémoriaux, notes personnelles des Bénédictins, chartes, registres des délibérations du conseil de plusieurs villes.

